

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-36/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement.

n° 72-36/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
8 janvier 1972

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro
25 janvier 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 230/7° L du 28 décembre 1971 de la Chambre des Députés complétant la délibération n° 489/6° L du 24 mai 1968 portant institution d'un régime de retraites pour les membres de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas.